

Hénin-Beaumont, le 6 avril 2018

Monsieur GRANADO Jean-Baptiste

à

**Mesdames et Messieurs les Parents
d'Elèves de 3^{ème} du Collège et de la
SEGPA**

Objet :

- **Dossiers de Bourses Nationales d'études des Lycées
Année scolaire 2018/2019**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en classe de 3^{ème}. Au mois de Juin, il sera affecté dans un Lycée ou un Lycée Professionnel dans le cadre des procédures d'orientation en vigueur.

A compter de cette année , la demande de bourse lycée s'effectuera en ligne **du 3 avril 2018 au 20 juin 2018**. Un flyer vous a été remis à ce sujet.

Quelle que soit l'affectation de votre enfant, vous avez la possibilité de demander d'ores et déjà une bourse nationale pour l'année scolaire **2018/2019**. J'attire votre attention sur le fait que le barème de la bourse nationale est différent de celui appliqué pour l'attribution des bourses de Collèges. Cela signifie que votre enfant peut être non boursier au Collège et devenir boursier au Lycée.

Nous vous proposons l'organisation suivante :

- Si vous disposez d'un ordinateur à la maison, il conviendra de vous connecter à l'aide du code ENT (responsable légal) à « SCOLARITE SERVICES » et faire la demande de bourse, munissez- vous de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 pour vérifier les données récupérées par les services fiscaux.
- Si vous ne disposez pas d'un ordinateur à la maison ou si vous rencontrez un souci quelconque pour enregistrer votre demande, le collège mettra à disposition un ordinateur, un personnel du secrétariat de direction vous aidera dans la démarche les lundi, jeudi et vendredi après midi de 13h30 à 17 Heures.

J'attire votre attention sur la nécessité de faire une demande.

Mes services sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Principal,

J.B. GRANADO